

# GUIDE *Le Patio*

Pôle de  
proximité



ÉDITION 2022 - 2023



*Marie-Laure Maloizel*

Maire-adjointe aux  
Solidarités et au Logement



*Francisque Vigouroux*

Maire d'Igny

Le Patio est un bâtiment public qui regroupe 4 structures :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Pôle de proximité

L'espace France Services

La Direction des solidarités (Logement et handicap)

En inaugurant, dès 2019, le Patio, la Ville d'IGNY marquait sa volonté de mener des actions concrètes dans un lieu unique pour faciliter les démarches de la vie quotidienne.

Nous nous sommes alors engagés à travailler avec l'ensemble des partenaires présents sur la structure pour répondre à vos questions, vous accompagner dans vos démarches CAF, impôts, retraite, emploi ou autres demandes qu'elles soient sociales ou juridiques. Un accompagnement numérique est également proposé.

Parallèlement à ces actions, nous menons et soutenons toutes les initiatives qui contribuent à mieux informer les personnes concernées.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous vous proposons la première édition de notre Guide du Patio. Il a pour but de recenser toutes les informations pratiques pour découvrir ou redécouvrir cette structure inédite.

Le Patio c'est avant tout la solidarité, la proximité, l'accompagnement et les partenariats.

N'hésitez plus à pousser la porte du Patio !

*A bientôt !*

# sommaire

INTRODUCTION	4
FRANCE SERVICES	6
LE POINT NUMÉRIQUE	8
NUMÉROS UTILES	9
PÔLE DE PROXIMITÉ	10
CCAS	12
LOGEMENT	14
HANDICAP	15

# Le Patio



*Un lieu unique qui facilite les démarches de la vie quotidienne*



Les Ignissois et les habitants du bassin de vie sont guidés par des agents et de nombreux partenaires afin de leur offrir un éventail de services adaptés à leurs besoins.

De la simple prise d'information à un suivi bien spécifique, le Patio vous accompagne en articulant présence humaine et des outils numériques.

Inauguré en 2019, le Patio est en constante évolution. L'ensemble de l'équipe se tient à l'écoute de vos nouvelles attentes pour ainsi étoffer l'offre des services.



## Coordonnées



01 69 33 11 41



lepatio@igny.fr



1 rue Jules Ferry

## LE PATIO REGROUPE DANS UN MÊME BÂTIMENT :



**Le CCAS**  
Centre communal  
d'action sociale

**Logement**



**Handicap**



**Le pôle de  
proximité**  
Partenaires  
locaux



**L'espace  
France services**

**Le point  
numérique**





**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

France Services est un dispositif national labellisé par l'État qui permet à chaque citoyen d'accéder dans un lieu unique aux principaux services publics.

Des professionnels du Patio ont été formés pour faciliter le lien entre les habitants et les partenaires.



Toute personne est accueillie afin de prendre en compte sa demande. Des réponses sont apportées ainsi qu'une orientation vers les partenaires compétents, en cas de situation complexe.

## 10 OPÉRATEURS FRANCE SERVICES

1. la C.A.F



2. le Pôle-emploi



3. la C.P.A.M.



4. l'Assurance Retraite



5. le service des impôts



6. le renouvellement des titres d'identité ou de conduite (pré-demande en ligne)



7. la Poste en ligne



8. Ministère de la Justice (informations et orientation)



9. la MSA



10. ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) Rénovation énergétique



# Le point numérique



Spécificité de la structure, le point numérique dispose d'ordinateurs fixes et portables ainsi que des tablettes mis à disposition du public afin de :

- ◆ Bénéficier d'un accès internet
- ◆ Effectuer des démarches administratives en ligne
- ◆ Profiter d'un dispositif de visioconférence



## LE PATIO, UNE STRUCTURE HABILITÉE AIDANTS CONNECT

Ce dispositif vous permet de bénéficier d'aidants professionnels pour vous accompagner dans la réalisation des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée par le biais de France Connect, en toute confidentialité.





# Numéros utiles



## **ADAPEI - 01 69 41 32 25**

Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales

## **Alphabet Igny - 01 85 41 09 32**

Écrivain public - Apprentissage langue française

## **ADIL - 08 06 70 68 06**

Agence Départementale d'Information sur le Logement

## **ALEC - 01 60 19 10 95**

Agence Locale de l'Énergie et du Climat

## **Banque de France - 01 69 36 56 15**

## **CAF - 32 30**

Caisse d'Allocations Familiales

## **CIDFF - 01 60 79 42 26**

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

## **CNAV - 39 60**

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

## **CPAM - 36 46**

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

## **DGFIP de Palaiseau - 01 69 31 84 74**

Direction Générale des Finances Publiques

## **L'Etape - 01 60 14 73 34**

Parcours Logement Jeunes 16-25 ans

## **AAPISE - Interval - 01 69 53 20 09**

Association d'Appui à la Participation, à l'Inclusion Sociale et Environnementale

## **MDPH - 01 60 76 11 00**

Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

## **MDS - 01 69 31 53 20 / n°3**

Maison des Solidarités

## **MEIF - 01 69 29 00 11**

Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation

## **Mediavipp - 01 60 78 84 20**

Aide aux victimes du département de l'Essonne

## **MSA - 01 30 63 88 80**

Mutualité Sociale Agricole

## **MJD - 01 64 86 14 05**

Maison de Justice et du Droit

## **Les Maraudeurs du Bonheur - 07 49 47 75 28**

Association d'aide aux personnes défavorisées

## **NOA - 01 69 80 59 72**

Nord-Ouest Autonomie

## **Paroles de femmes - 01 60 11 97 97**

Association de lutte pour les droits des femmes

## **Pôle Emploi - 39 49**

Service public de l'emploi en France

## **Secours catholique**

Association humanitaire

## **UDAF - 01 60 91 30 30**

Union Départementale des Associations Familiales

## **Vitalis - 01 85 37 10 30**

Aide insertion sociale et professionnelle des jeunes

## **Le Vestiaire - 06 82 85 15 21**

Association de collectes et de dons de vêtements

# Pôle de proximité



## Des permanences :

Le Pôle de proximité est un espace multi-ressources qui propose une offre de services globale à l'attention des habitants du bassin de vie.

Des permanences hebdomadaires sont assurées par des partenaires spécialisés dans différents domaines. Ils apportent aux Ignois des réponses pertinentes adaptées à chaque situation.

## SOLIDARITÉS



- ◆ Maison Départementales des Solidarités (travailleurs sociaux)
- ◆ UDAF (point budget)
- ◆ Alphanet-Igny: Écrivain public (rédaction courrier & aides aux démarches)

## ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



- ◆ ALEC / Programme soleil

## FISCALITÉ ET JUSTICE

- ◆ DGFIP (impôts)
- ◆ Conseils juridiques :
  - CIDFF
  - Maison de la Justice et du Droit
  - Conciliateur de justice

## JEUNESSE



- ◆ AAPISE :
  - Inter'val (éducateurs spécialisés jeunesse)

## EMPLOI, FORMATION, MOBILITÉS

- ◆ Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation
- ◆ Vitalis (mission locale)
- ◆ Essonne Mobilités (solution de mobilités)

## SANTÉ, AUTONOMIE



- ◆ N.O.A. (maintenir l'autonomie des aînés)
- ◆ Ma Commune, Ma Santé (Mutuelle solidaire)
- ◆ ADAPEI

## *Des actions collectives :*



Préparation entretiens  
d'embauche



Job Dating



Actions lien social :  
*expositions,  
semaine du bien-être,  
conférence,  
Noël convivial...*



Ateliers de formation  
au numérique  
*collectifs et individuels*



Cycles de présentation  
des missions des  
partenaires à destination  
des professionnels

*et plein d'autres !*

# Le C.C.A.S.



Le Centre Communal d'Action Sociale accueil, informe et oriente tous les Ignissois se trouvant, momentanément ou plus durablement, confrontés des problèmes particuliers ou à une situation sociale difficile.

Le CCAS développe notamment des actions spécifiques en direction des personnes en situation de précarité.



## **AIDE ALIMENTAIRE :**

### **ÉPICERIE SOCIALE « L'ÉTAPE »**

Ce service d'aide alimentaire peut être proposé aux familles en difficulté. Transport possible selon la situation.



## **DOMICILIATIONS ADMINISTRATIVES :**

Les personnes sans domicile stable ayant un lien avec la commune, peuvent bénéficier d'une domiciliation administrative au CCAS.



## PRÉVENTION DE LA DETTE LOCATIVE

Afin de prévenir la dette locative et les procédures d'expulsions locatives, un intervenant social peut vous recevoir afin de faire le point et envisager toutes les solutions possibles à l'amélioration de la situation.

Un partenariat avec des bailleurs sociaux permet de soutenir cette prévention.



## AIDE HÉBERGEMENT

Les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap, admises en établissement privé ou public agréé au titre de l'aide sociale, peuvent bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle des frais d'hébergement, selon leurs ressources.



## VIVRE ENSEMBLE/ LIEN SOCIAL

Différentes actions sont également mises en place en lien avec les associations, la MJC (*Maison de la Jeunesse et de la Culture*) et la MDS (*Maison des Solidarités*) afin de créer des moments conviviaux et échanger durant des moments informels : Noël solidaire, petits déjeuner « rompre l'isolement »...



## DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Un agent peut vous accompagner dans l'inscription et la modification de votre demande de logement et de son suivi.

Ou directement en ligne : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)



## QUALITÉ DE L'HABITAT

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, vous pouvez entamer des démarches pour faire constater des dégradations dans votre logement.

Le service logement pourra vous orienter vers l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest Essonne (ALEC).

Chaque mois, l'ALEC effectue une permanence au Patio.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) peut confirmer l'insalubrité et la Ville contactera le bailleur ou le propriétaire pour que des travaux de mise en conformité soient effectués.

Un accompagnement gratuit, que vous soyez locataire ou propriétaire, vous est proposé par l'agglomération Paris-Saclay pour comprendre les raisons de votre inconfort dans votre logement et proposer des conseils personnalisés pour réaliser des économies.



## CONFLITS DE VOISINAGE

Un conciliateur de Justice effectue sur demande des permanences afin de vous conseiller notamment, dans le cadre des litiges liés aux problèmes de voisinage.



Le Patio est un interlocuteur de proximité et un lieu ressources.

## POUR QUI ?

- Toute personne en situation de handicap.
- Les proches de personnes atteintes d'un handicap.

## POUR QUOI ?

- Évaluation globale et personnalisée des problématiques et besoins.
- Conseils selon les besoins identifiés.
- Orientation vers les associations ou institutions adaptées.
- Aide à la constitution des dossiers M.D.P.H. (*Maison Départementale pour les Personnes Handicapées*).
- Liens étroits avec les partenaires (associations, bailleurs, structures, C.A.F, ...) pour mieux répondre aux besoins des usagers.
- Constitution de demandes d'aides financières selon les besoins et le budget.
- Organisation d'actions ponctuelles de sensibilisation au handicap avec les partenaires locaux (Défi H, formation 3A ...)

## COMMENT ?

- Sur rendez-vous
- En entretien personnalisé
- Au CCAS



*Une équipe à votre écoute !*

**Le Patio**

1 rue Jules Ferry

01 69 33 11 41

lepatio@igny.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.  
Fermé le jeudi après-midi.

**Retrouvez ce guide en téléchargement sur [igny.fr](http://igny.fr).**